

# STATUTS DES PRATICIENS HOSPITALIERS


**1** jour

## DERNIÈRES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ET ASPECTS PRATIQUES

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté pour prendre en compte les dernières nouveautés en temps réel : continuité des actions issues du Ségur de la santé (mesures relatives à l'attractivité des carrières médicales hospitalières dont la refonte du statut de PH, le nouveau statut de praticien associé, ainsi que toutes les mesures transversales à l'ensemble des statuts, telles que l'entretien professionnel, les valences non clinique, les activités mixtes etc.)

#### IDENTIFIER ET INTÉGRER LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES 2022

- › Nouvelles règles statutaires s'intégrant dans une démarche de simplification de la gestion des ressources humaines médicales
- › La refonte du statut de PH

#### L'ENTRÉE DANS LA CARRIÈRE DE PRATICIEN HOSPITALIER

- › Evolution et simplification du CNPH
- › Accompagnement et évaluation du praticien hospitalier en cours de période probatoire

#### TEMPS DE TRAVAIL, EXERCICE DES FONCTIONS ET MIXITÉ D'EXERCICE

- › Les obligations de service entre 5 et 10 demi-journées
- › Changement de quotité de temps de travail
- › Cumul d'activités
- › Dispositifs de non concurrence
- › Activité d'Intérêt Général
- › Valences non cliniques
- › Activité Libérale

#### Cas pratiques

#### Quiz

- › Mise en œuvre de la loi Rist, intérim et contrats de remplacement

#### L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ANNUEL

- › Le rôle du Chef de service, Chef de Pôle et Président de CME
- › Les modalités d'organisation et finalité de l'entretien professionnel

#### INTÉGRATION DE L'ÉVOLUTION DES DISPOSITIONS STATUTAIRES DANS LE CADRE DU TEMPS DE TRAVAIL

- › Les possibilités de cumul de statut ou non
- › Les modalités de mise en œuvre des temps partagés intégrant les obligations de service via la PET et hors obligations de service via la PST
- › L'assouplissement des règles concernant l'activité mixte ville-hôpital et l'activité libérale

#### Cas pratiques

#### Quiz

#### DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET GESTION DES SITUATIONS INDIVIDUELLES À LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU NOUVEAU STATUT DE PH

- › Anciens praticiens hospitaliers à temps partiel
- › Situation des PH détachés sur un contrat de clinicien
- › Situation des PH à temps plein en activité réduite au moment de l'entrée en vigueur du statut unique de PH

#### Quiz

#### OBJECTIFS

- Intégrer les dernières évolutions du Ségur de la Santé instaurant de nouveaux statuts de praticiens hospitaliers et dispositions transversales.
- Assurer la transition entre les anciens et nouveaux statuts au niveau des situations individuelles.
- Gérer l'entrée dans la carrière du praticien hospitalier.
- Gérer le temps de travail des praticiens hospitaliers.

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- 1 jour de spécialisation pour acquérir une meilleure maîtrise des statuts du personnels médical
- Des quiz et des études de cas tout au long de la formation pour valider ses acquis
- La prise en compte de l'actualité la plus récente dans le domaine du statut du personnel médical

#### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Directeurs des affaires médicales, attachés d'administration hospitalière, adjoints des cadres, agents en charge de la gestion des affaires médicales, praticiens, internes.  
Il est nécessaire de connaître les principes de base des statuts du personnel médical ou d'avoir participé à la formation "Fondamentaux des statuts du personnel médical" proposée par GERESO

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

#### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid

#### TARIFS

925 € HT - Réf : VRH-PRHO

Validité : 30 juin 2024

#### PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :  
le 24 mai 2024  
le 5 décembre 2024

